

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AOUT 2021

Convocation du 26/07/2021

Présents : Mmes Florence SOLOMIAC, Véronique ARNOUX, Marie-Josée COTTI et Mireille TOUCHE, MM. Daniel AUBIN, Louis JACOB, Bernard HODOUL, et Serge SARLIN.

Absents : Monsieur Christian CROCE, Monsieur Olivier GAVERIAUX et Monsieur Maxime SEIGNARD.

Pouvoirs :

Madame Florence SOLOMIAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Travaux à l'école

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'entreprendre des travaux dans la cour de l'école.

Effectivement un dispositif avec filet doit être mise en place et ainsi éviter que le ballon des enfants n'atterrisse dans la cour des voisins afin d'éviter tous litiges.

Il a donc fait des demandes de devis dont un lui a été retourné par l'entreprise EURL GUIGUES GERARD d'un montant de 9 360.00 € HT et un total de 11 232.00 € TTC

Une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale sera demandée au Conseil Départemental des Hautes-Alpes afin de financer ces travaux de sécurisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, acceptent à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Syme05

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une référente du syme05 convention faite avec eux est venue constater sur différents sites de la commune et diagnostiquer une analyse énergétique générale intégrant développement urbanistique, rénovation thermique, production d'énergie renouvelable.

3. Parc photovoltaïque

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Permis de construire du parc photovoltaïque sur une surface de 5.74ha a été accordé en date du 20/07/2021. Et qu'un arrêté de défrichement a été autorisé à être fait sur la parcelle C 425 de 4.2075ha.

4. Adressage communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été signé avec l'entreprise ROCHETAILLEE EMAIL de 2 566.80€ TTC pour la commande de panneau de rue et d'un miroir pour angle mort en vue de l'adressage communal qui sera livré courant novembre 2021.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Clôture de la séance à 21h00